

Candidatures en 2^{ème} et 3^{ème} années de Licences Sciences des organisations

Les étapes à suivre :

1. Dépôt de candidature sur la plateforme en ligne [Mycandidature](#)

- vous pouvez candidater à 3 formations maximum, sans hiérarchie de vœux
- n'attendez pas le dernier jour et la dernière heure pour compléter votre dossier en ligne ! (la plateforme ferme à 17h le dernier jour d'ouverture : voir le [calendrier des candidatures](#))

2. Réponse à l'admissibilité via la plateforme en ligne

Certaines formations organisent :

- des tests écrits
 - L3 *Economie Appliquée* parcours CPGE (tests en microéconomie et en mathématiques à l'une des dates suivantes : 17/06 ; 20/06 ; 26/6 ; 27/06/2020)
 - L3 *Economie Appliquée* parcours Grandes Ecoles (test en microéconomie le 20/06/2020)
- ou des entretiens oraux
 - Magistère *Sciences de gestion* 1^{ère} année : du 14 au 24 avril 2020
 - L3 *Management et gestion des organisations* en apprentissage : la semaine du 20 avril 2020
 - L3 *Gestion de patrimoine* : du 8 au 19 juin 2020
 - L3 *Comptabilité, Contrôle, Audit* : les 11 et 12 mai 2020
 - Magistère *Banque, Finance, Assurance* : du 15 juin au 3 juillet 2020

Les détails pratiques seront ensuite transmis par mail aux candidats admissibles.

3. Réponse à l'admission via la plateforme en ligne

La commission d'admission compétente se réunit pour l'examen des candidatures. Les résultats sont communiqués à chaque candidat dans les meilleurs délais. La commission dispose d'un délai de réponse maximum de deux mois.

→ **Vous êtes admis**

- vous avez 8 jours pour vous rendre sur *Mycandidature* pour confirmer ou vous désister de la candidature à laquelle vous avez obtenu une réponse favorable. Au-delà de ces 8 jours, vous serez considéré comme démissionnaire et automatiquement enlevé de la liste des admis.

→ **Vous êtes admis à plusieurs formations**

- il n'est possible de conserver qu'une seule confirmation

→ **Vous êtes dans l'attente des résultats d'une autre formation du département LSO**

- vous pouvez confirmer celle où vous avez obtenu le résultat d'admission et attendre la réponse des autres candidatures. Une fois la 2^{ème} réponse positive obtenue, vous pourrez soit :
 - Confirmer (cela vous désistera automatiquement de la confirmation précédente)
 - Refuser (vous conserverez alors la 1^{ère} confirmation)
- Vos candidatures toujours en attente de résultat, en liste d'attente ou en liste complémentaire restent en attente, à moins que vous ne choisissiez de vous y désister. Tout désistement est définitif.

4. Inscriptions administratives

A la suite de votre confirmation sur la plateforme *Mycandidature*, la Scolarité Centrale de Paris Dauphine vous enverra un mail afin de réaliser votre inscription administrative pour la rentrée 2020, entre la mi-juillet et fin septembre :

- en présentiel (pour les formations ayant lieu sur le campus de Paris)
- en ligne (pour les formations ayant lieu sur les campus de Londres ou de Madrid)